

Solution à la crise haïtienne, le Bureau de suivi sur l'accord du 30 août activé

<https://lenouvelliste.com/article/231950/solution-a-la-crise-haitienne-le-bureau-de-suivi-sur-laccord-du-30-aout-active>

Le Bureau de suivi sur l'**accord du 30 août** (BSA) a débuté ses travaux le 20 septembre 2021, à la suite des élections tenues entre les 15 et 18 septembre, ont informé ses membres, dans une note datée du 28 septembre. Le BSA est composé de 21 membres, dont 13 de la Commission pour la recherche d'une solution haïtienne à la crise (CRSHC) et 8 membres élus par des secteurs de la société civile, des organisations politiques et populaires.

Son mandat est de veiller à la mise en œuvre dudit accord, concernant notamment la formation des organes de transition, en l'occurrence le Contrôle national de transition (CNT) et l'Organe de contrôle de transition (OCT).

Le BSA est coordonné par un comité de sept membres, dont Magali Comeau Denis, Pierre Wilkens Chérismé, Ginette Chérubin, Ernst Mathurin, Jacques Ted Saint-Dic, Christine Stephenson et Leslie Voltaire. Les autres membres répondent aux noms de Jérôme Arnaud, Frantz Casséus, Monique Clesca, Myrtha Désulmé, Kisomaire Dure, Evens Fils, Louis Joël Louis, Magalie Georges, Sabine Manigat, Beaudelaire Noël saint, Michel Péan, Arnel Rémy, Joseph Maxime Rony et Wilfrid Saint-Juste.

L'accord du 30 août 2021 a été signé par une quarantaine de partis politiques et plus de 300 organisations de la société civile en vue de parvenir à une solution concertée à la crise.

Plusieurs organisations politiques de l'opposition, dont le Secteur démocratique et populaire (SDP), la Fusion des sociaux-démocrates haïtiens (Fusion), Inite, Inifòs, Ansanm nou fò, entre autres, ont tourné le dos à l'accord du 30 août.

Elles ont préféré signer, le **samedi 11 septembre 2021, un accord politique pour une « gouvernance apaisée et efficace », proposé par le Premier ministre Ariel Henry.**

Le SDP avait, pour sa part, avancé l'idée que l'accord du 11 septembre prend en compte l'intégration de la diaspora dans la formation d'un nouveau Conseil électoral provisoire, la réalisation du procès PetroCaribe et des massacres de La Saline, de Bel-Air, de Delmas 32.

Une cérémonie de lancement de la mise en application dudit accord initialement prévue le vendredi 24 septembre 2021 a été reportée à une date ultérieure, « pour des raisons logistiques », avait révélé une correspondance en date du 23 septembre 2021 signée par Samuel Henry Saturné, chef de cabinet du Premier ministre.